



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Premier trimestre 2018

RU DE TRAVAIL DU 25 JANVIER 2018 (08h00-09h00)

G3 : « le projet personnalisé », travail sur la fonction de référent de projet

Personnes présentes :

Professionnels :

- Karine Arnaud, Anne Guy, Céline Lacroix, Géraldine Rabouille, Cécile Lesage, Josiane Rouchon

Parents :

- Mme Fung

Personnes invitées :

- Elodie Carroz et Christine Fontaine

Personnes excusées :

- Nicolas Baudry et Christophe Machet

Objectif : **Description de la mission du référent de projet**

Méthode : Brain storming



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME Premier trimestre 2018

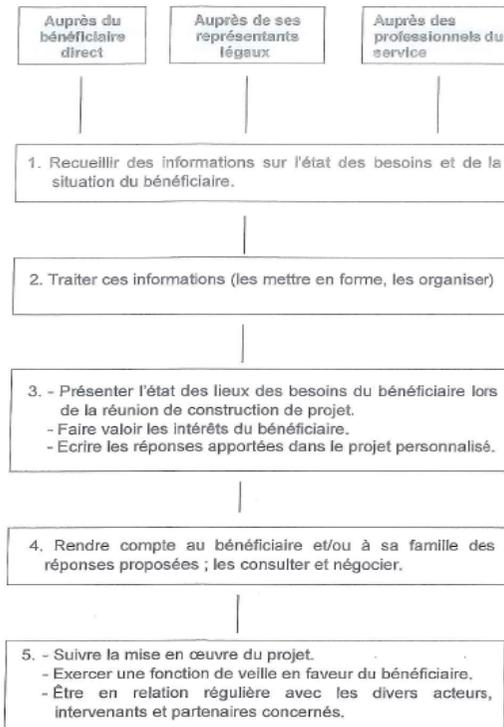
1 – fiche de fonctions du référent de projet personnalisé :

Educateur = fil rouge

La référence-coordination de projet est un outil. Son bon usage implique le partage, l'échange d'informations, afin d'assurer la pertinence, la cohérence globale, la hiérarchisation et la complémentarité des actions dans la mise en œuvre des projets. A ce titre, le référent recueille, rassemble, et transmet...

Les missions du coordinateur de projet personnalisé :

Système. Les tâches du coordinateur de projet



Le référent-coordonateur de projet est missionné par l'institution et ne sera pas toujours le même pendant tout le parcours du jeune. Le référent-coordonateur est clairement identifié par tous les intervenants (liste des référents coordinateurs établie en début d'année scolaire). Aujourd'hui, à l'IME, les fonctions de référents de projet sont assurées par des professionnels éducatifs (AMP, ME, ES...).

Les missions du référent-coordonateur s'exercent ou peuvent s'exercer en direction :

- Du jeune concerné,
- Des professionnels de l'établissement,
- Du directeur, garant du projet d'établissement, et du chef de service garant du projet du jeune,
- De la famille/du représentant légal,
- Des partenaires extérieurs,
- Du dossier du jeune concerné.

Ainsi :

- ✓ Il participe aux différentes étapes du projet personnalisé avec tous les acteurs concernés,
- ✓ Il assure le suivi du PP du jeune accueilli en lien avec les référents institutionnels (scolaires, thérapeutiques, éducatifs, institutionnel...),
- ✓ Il est chargé du suivi de l'enfant au plan éducatif, sur le plan des attitudes et comportements vis-à-vis des adultes, des camarades, des contacts de vie sociale,
- ✓ Il a la responsabilité du suivi de mise en œuvre des objectifs du projet personnalisé.

*Le directeur médical
Philippe René LOUBAT*



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME Premier trimestre 2018

A ce titre :

- Il rencontre régulièrement tous les professionnels en charge des objectifs du projet personnalisé :
 - ✚ Il formalise les informations recueillies et assure leur diffusion auprès des intéressés,
 - ✚ Il enregistre et communique les modifications éventuelles apportées aux objectifs,
 - ✚ A partir des éléments des autres professionnels, il rédige le compte rendu de synthèse,
 - ✚ Il est responsable de la circulation des informations entre les différents acteurs,
 - ✚ Il accompagne la participation du jeune aux différentes étapes du projet personnalisé.
- Il est un interlocuteur privilégié du jeune et de sa famille ou représentant légal, des intervenants et des partenaires extérieurs mais il n'est pas le seul acteur.
- Il assure une fonction de veille par rapport au projet personnalisé.

En concertation avec le chef de service, il peut assurer la coordination des actions avec les partenaires extérieurs. Le chef de service anime le travail de synthèse des différentes propositions d'orientations et d'objectifs.

Le référent n'est pas celui de la famille, mais celui du projet du jeune. Il ne doit pas tout faire, il n'est pas seul. Il représente pour le jeune la personne vers qui se tourner en cas de besoin, tout en sachant que la richesse de la prise en charge des jeunes ne peut se concevoir que dans la multiplicité des interrelations, et non comme conséquence d'une dualité « enfant-référent ». Son rôle est d'assurer la cohérence du projet et la coordination entre les différents intervenants. L'objet éducatif de son action est aussi être un repère et un point d'information pour l'utilisateur (recueil de ses attentes et recherche de sa participation et de son consentement). Il n'a pas vocation à se substituer à la famille ni au représentant légal. Il n'a pas de pouvoir décisionnel. Il ne doit pas être l'interlocuteur unique de l'utilisateur ni le seul acteur du projet. Il est destinataire de toute information importante concernant le jeune, dans le respect du droit de l'utilisateur. Il est aussi de sa responsabilité de transmettre aux autres professionnels les informations nécessaires à la mission de chacun...

➔ La fonction de coordination de projet est inhérente à la personnalisation de l'accompagnement.

2- Questions et pistes d'améliorations :

*Le professionnel référent du quotidien différent du professionnel coordinateur de projet personnalisé ?

➔ A creuser

*Clarification des missions de chacun en fonction des métiers de chacun.



REVISION DU PROJET D'ETABLISSEMENT IME
Premier trimestre 2018

*Qui assure la fonction de lien avec le projet thérapeutique ?
Aujourd'hui, notre psychologue.

➔ **Dans la mesure où le référent de projet est un professionnel éducatif, comment peut-il assurer le lien avec le projet thérapeutique ?**

*La notion de référent thérapeutique, de référent scolaire.

➔ **A creuser.**

*Retravailler sur la transmission et le partage d'informations au sein d'une même équipe et son objectif, le principe du respect de la vie privée.

*Remettre à jour le classeur des activités proposées à l'IME avec les objectifs poursuivis, sachant que l'activité est un moyen au service des projets personnalisés.

*Améliorer et formaliser davantage les retours en équipes des rencontres et construction des projets avec les familles.

*Revoir la construction des projets personnalisés, bien différencier les objectifs poursuivis par les professionnels, et le projet de l'enfant (« cette année, je vais être capable de ... »).

*Comment renforcer l'utilisation d'un référentiel commun pour construire les pré projets.

*Revoir le document projet avec les 3 axes : éducatif, pédagogique et thérapeutique.

*Travailler la notion « ou pense pour eux, ce qui est bon pour eux ».

*Interroger la dynamique d'équipe, la solitude de certains professionnels.

*Favoriser l'organisation d'une rencontre rapide du coordinateur de projet de l'enfant et de sa famille dès l'arrivée de l'enfant.

Fait le 20/03/18 par Josiane ROUCHON